

Ce livret est financé par :



Région Nord Pas-de-Calais



Région Wallonne



Interreg III



avec le soutien du FEDER

© «carpentiers» - Periferia - 2006

Réseau Capacitation Citoyenne

Les Budgets Participatifs de Charleroi

Du rêve à l'action collective

Les Budgets Participatifs du Relais Social de Charleroi

Sommaire

Le réseau Capacitation Citoyenne	3
Du rêve à l'action collective	9
Les actions 2005	15
Les Budgets Participatifs	31
et le réseau Capacitation Citoyenne	
Des initiatives de personnes sans-abri ou démunies	32
Toutes les idées pour s'autonomiser	37
Connecter ces initiatives	39
Des usagers donnent leur avis	43
Une démarche qui se construit et se comprend progressivement	45
Jusqu'où et comment s'engager?	51
Le ou les Budgets Participatifs?	54
Se sentir à la même hauteur que tout le monde	56
Coordonnées des projets	59

Le réseau Capacitation Citoyenne

Ce livret fait partie d'une série, d'une histoire. En 2000, un premier ensemble de treize livrets a été réalisé par des groupes de la Région Nord-Pas-de-Calais et de l'agglomération Grenobloise en France, et des groupes du Sénégal et du Brésil.

A partir de 2004, de nouveaux groupes ont participé à la démarche en Wallonie (Belgique), dans le Nord-Pas-de-Calais, la région parisienne et l'Isère (France). Ils ont également réalisé le livret retraçant leurs expériences singulières. Ces livrets rendent compte d'une réflexion commune portée sur leur propre action par les personnes impliquées dans un projet collectif. C'est une sorte d'auto-évaluation qui tente de mettre en valeur les capacités citoyennes mobilisées dans l'action qu'ils mènent.

Le mot "capacitation", néologisme emprunté à la fois aux Brésiliens et aux Sénégalais, a fait son chemin dans la terminologie du mouvement participatif depuis la parution des treize premiers livrets (série jaune). Cousin du mot "formation", il place davantage l'individu et le groupe au centre de la démarche, comme acteur de sa propre transformation, dans un contexte et des processus collectifs. On a pu synthétiser en disant « **La capacitation citoyenne, c'est comprendre les raisons de sa situation et pouvoir mieux agir dessus avec d'autres citoyens.** »

Bien que chaque livret soit issu d'un dispositif différent et soit élaboré dans un contexte particulier, sa constitution suit en général le même cheminement. Un groupe est contacté et informé sur Capacitation Citoyenne. S'il est intéressé et qu'il accepte de réaliser un livret, il choisit et propose lui-même les personnes invitées à travailler. Trois à quatre réunions sont alors organisées. Après un premier temps de description de l'action effectuée par le groupe, on répond collectivement et contradictoirement à une série de questions ouvertes. Un ou deux animateurs de Capacitation Citoyenne, extérieurs au groupe, ont pour mission d'animer ces réunions et de consigner par écrit ce qui s'y dit, puis, à la séance suivante, on relit l'intégralité des textes ensemble.

On prend alors le temps de modifier, préciser, amender la formulation. Le groupe choisit les illustrations qui ponctueront le livret. Il reçoit ensuite une cinquantaine de livrets qui lui permettent de s'en servir comme carte de visite, plaquette ou document de présentation et de réflexion.

Les autres livrets sont d'abord distribués aux groupes qui ont fait le même exercice et qui ainsi peuvent découvrir les autres expériences. Enfin, une diffusion à la demande est faite par les institutions qui financent l'action ou par les animateurs de Capacitation Citoyenne.

Au-delà de l'échange de livrets entre les groupes, Capacitation Citoyenne est un programme de rencontres entre les personnes. Ces rencontres sont de trois ordres. Ce sont des rencontres thématiques qui rassemblent des groupes voulant travailler sur un sujet particulier. Ce sont des échanges entre deux groupes qui peuvent aller jusqu'à des séjours de quelques jours les uns chez les autres pour approfondir la compréhension d'un dispositif. Ce sont enfin des rencontres de tous les groupes, ensemble, qui développent alors des ateliers sur la capacitation citoyenne et décident des orientations du programme. Par ailleurs, le réseau favorise la formulation et la mise en œuvre d'actions communes.



Plus de quarante expériences participent à présent au programme Capacitation Citoyenne. Lors des premières rencontres à Dunkerque, en septembre 2000, les participants avaient lancé l'idée d'un réseau et souhaité un prolongement de l'action. Les rencontres de Roubaix en mars 2005 et celles de Mons en mai 2006 ont confirmé l'intérêt d'échanger et de travailler sur une meilleure conscience de l'organisation sociale pour la transformer. Le réseau rassemble maintenant des collectifs de tous horizons: espace de formation ou association, économie solidaire ou espaces de concertation initiés par l'action publique, et d'autres formes d'action collective qui visent à agir sur les conditions de vie.

...

Du rêve à l'action collective

« **A**vant, quand un SDF avait une idée, comme celle du Pont en Fête (fête organisée par les personnes qui font la manche et qui veulent rendre la monnaie de la pièce aux passants), les travailleurs disaient “quelle belle idée”, mais il n’était pas possible de passer à l’action ! Maintenant, grâce aux Budgets Participatifs, on peut réaliser ses rêves d’actions collectives. »

Il existe de nombreux autres projets participatifs : par exemple, des visites à des malades hospitalisés, l’organisation de repas, l’accès à l’informatique, un travail d’expression orale... Toutes ces initiatives ont vu et voient le jour à Charleroi ; elles sont imaginées et portées par des personnes qui s’étonnent encore d’être à l’origine d’aussi beaux projets. Grâce à des budgets –appelés participatifs–, des groupes de personnes sans-abri, d’anciens sans-abri ou de personnes démunies proposent et mettent en œuvre des actions de citoyenneté impliquant leurs pairs.

L’idée de ces budgets est née au cœur du Relais Social de Charleroi, inauguré en mars 2001. Le Relais est un réseau destiné à coordonner l’action sociale et d’urgence vis-à-vis des personnes démunies. Le réseau a été mis en place pour faire du lien et créer des synergies entre différentes structures agissant dans

des domaines complémentaires auprès des mêmes utilisateurs: les personnes en situation de précarité sociale aiguë.

Début 2004, un livret Capacitation Citoyenne présentait le « Parlons-en », qui est un espace de dialogue entre les utilisateurs et les professionnels des différentes structures du Relais Social. Le livret "Une parole partagée pour avancer contre la pauvreté" (téléchargeable sur le site www.capacitation-citoyenne.org) présente aussi le fonctionnement plus général du Relais, ainsi que ses membres.

L'assemblée « Parlons-en » et les Budgets Participatifs sont des actions complémentaires. Au-delà du dialogue, les Budgets Participatifs donnent des moyens nécessaires à des groupes: **« le point de vue financier, est une réalité. Si on n'avait pas eu d'argent, le Comité de l'Espoir n'existerait plus »** dit un participant.

Pouvoir mettre en œuvre ses projets

Des montants de maximum 2500 € sont octroyés par le Relais Social (pour une période d'un an) à des initiatives citoyennes collectives. Ce système d'enveloppes financières, dont peuvent disposer les usagers pour monter leur action collective sociale ou culturelle, a ses critères, ses conditions d'acceptation et est mis

en œuvre sous le parrainage d'un service membre du Relais Social.

Les projets émanent de groupes qui, bien souvent, faute d'accès à des moyens, **« n'avaient pas l'occasion de pouvoir mettre en œuvre leurs idées même si elles étaient intéressantes, utiles et innovantes. »**

Les objectifs généraux de la démarche sont de **« favoriser la resocialisation des utilisateurs via l'élaboration, la réalisation et la gestion d'un projet collectif. En effet, les Budgets Participatifs sont non seulement destinés à cette population, mais surtout ils sont gérés par elle. »**

Ces actions sont l'occasion de coopérations entre utilisateurs et travailleurs qui les "parrainent" en leur offrant, par exemple, un appui en matière logistique, de comptabilité...

Une procédure simple et allégée

Une idée est émise par un groupe d'utilisateurs et discutée avec un travailleur d'un des services partenaires du Relais Social. Le travailleur peut embrayer et accepter d'accompagner le projet et son service peut devenir le service parrain du projet. L'idée est alors mise sous la forme d'un texte adressé à la coordination du Relais Social. Le collectif porteur du projet présente ensuite le dossier au Comité d'Accueil, accompagné

par son parrain qui veille à ne pas prendre la parole à ce moment. C'est le groupe qui défend son idée.

Cette année, le Relais Social a élargi le Comité d'Accueil; dorénavant, y participent deux membres **«représentants expérimentés des membres des Budgets Participatifs.»** Le comité compte aussi deux responsables du Relais Social, deux représentants des services publics, un de la ville et un du CPAS (Centre Public d'Action Sociale, équivalent du Centre Communal d'Action Sociale en France) et deux représentants des services associatifs.

Ce comité remet un avis au Comité de Pilotage du Relais Social qui accepte ou non la demande. Une convention est signée entre le Relais Social et le collectif. Le projet peut alors être mis en œuvre, avec le soutien attentif du service parrain. Des contacts réguliers sont maintenus tout au long du projet, entre autres via le « Parlons-en » ou lors de séances de suivi/évaluation réunissant les différents groupes porteurs de Budgets Participatifs.

Si la demande est refusée, elle peut être soit retravaillée pour être proposée sous une autre forme, soit encore être orientée vers un service plus adéquat. **«La procédure administrative a largement évolué.»** Au départ, les parrains des projets recevaient directement

les subsides attribués de l'Administration régionale wallonne. La lourdeur des démarches a généré de nombreuses contestations de la part des groupes, et un surcroît de travail pour l'Administration. De plus, les procédures étaient compliquées. Les fonds destinés aux Budgets Participatifs proviennent maintenant des frais de fonctionnement de la coordination du Relais Social qui a pris en charge la gestion du fonds. **«Il s'agit donc d'une évolution importante pour l'administration, mais aussi d'une mise à disposition de nouveaux moyens pour des personnes qui n'y avaient pas accès au préalable.»**

L'identité visuelle du Relais Social de Charleroi.



Les actions 2005

Bonjour!

Le groupe "Bonjour!" propose de rendre visite à l'hôpital aux personnes seules et précarisées. *« On leur remonte le moral, mais on leur apporte aussi un nécessaire de toilette, on s'occupe du suivi administratif des papiers de soins de santé. »* Le groupe a été constitué par deux sans-abri, soutenus par un professionnel. Aujourd'hui, les deux initiateurs du groupe ne sont plus sans-abri, et 7 bénévoles se réunissent tous les 15 jours et réalisent des visites. *« Nous avançons, nous avons évolué grâce aux autres. »*

Bonjour!



Le bilan est très positif puisque plus de 200 visites ont pu être rendues en 2005. Pour faire face aux exigences de cette démarche, le groupe a fait appel à une professionnelle de "Télé-Accueil Charleroi" – financée par une partie des montants reçus – pour avoir des conseils et un appui psychologique. Celle-ci s'exprime également par rapport à l'expérience : **« Je découvre avec eux combien leurs expériences de vie peuvent aussi, malgré tout, représenter un atout dans la compréhension et le respect des personnes qu'ils visitent à l'hôpital et qui se trouvent souvent dans un état de délabrement physique et mental. »** Pour le groupe, c'est une nouvelle étape, **« maintenant, on sait se préparer. »**

« Au début, on a eu des difficultés à se faire accepter dans les hôpitaux. Il a fallu faire son trou » mais peu à peu, une confiance s'est établie et maintenant, le groupe est de plus en plus connu des services sociaux et hospitaliers de la région qui le contactent directement. Bonjour! a rencontré les directeurs des hôpitaux pour présenter le projet. Des affiches ont été mises avec leurs autorisations sur les murs des entrées et dans certains couloirs. **« Mais le bouche à oreilles fonctionne aussi toujours, surtout entre les personnes de la rue. »** Et c'est important car il y a chaque fois davantage de personnes dans la misère. Le groupe pense que **« des visites aux enfants hospitalisés seraient utiles aussi. »**

La Chenille

« Se remettre debout dans la dignité... et dans la bonne humeur », c'est l'objectif de la Chenille, maison de quartier mise en place à partir d'une dynamique d'école de consommateurs. **« Il suffit de venir avec le cœur léger et l'envie de faire. »** Ce groupe constitué d'une quinzaine d'adultes et d'une dizaine d'enfants **« se fait du bien par le bricolage, les jeux, la sophrologie... Le principe étant de montrer aux personnes qu'elles ont un potentiel et de les aider à le révéler. »**

« On décide ensemble toutes les activités et après on évalue si on a fait des bêtises. » Le groupe s'organise des sorties avec l'article 27, dispositif belge permettant

La Chenille.



aux personnes à petits revenus d'aller au cinéma, au théâtre ou à l'opéra pour 1,25€. **« La culture, ça donne un autre sens à la vie de tous les jours. »**

Une des difficultés est de savoir comment faire venir les gens à la maison de quartier, **« les “toutes boîtes” ne sont pas efficaces car les personnes ont peur d'être marquées en venant »** disent les participants. Par ailleurs, la Chenille fait partie, avec d'autres maisons de quartier, du Réseau d'Activités Communautaires Carolo qui organise des rencontres mensuelles avec 50-70 personnes, ce qui permet aux membres du groupe de rencontrer d'autres personnes **« dans l'objectif d'une reconstruction relationnelle et sociale, mais aussi de créer l'envie de se battre contre la précarité au travers d'actions politiques et sociales. »** Par exemple, par une participation active à différentes manifestations comme le Forum Social de Charleroi, la journée d'information et de réflexion sur la démocratie participative, le « Parlons-en » du Relais Social, les conseils communaux.

« Ces actions politiques et participatives construisent la citoyenneté et ont donné naissance à un groupe de 8 personnes à militantisme actif qui se réunit deux fois par mois et a pris pour identité : “Agir contre la(les) Pauvreté(s)”. Il réfléchit et agit sur les problématiques qui font augmenter et se multiplier les précarités sociales. »

Le Comité de l'Espoir

Encourager les personnes démunies à **« passer de la passivité à l'activité »**, est le but du comité qui existe depuis bientôt 7 ans. Précédemment réuni au sein de “Comme chez nous” devenu “Le Rebond” (depuis que le service s'est recentré sur les personnes sans-abri), le collectif récolte aussi des fonds via des brocantes et un marché de Noël. Avec ces ressources et les Budgets Participatifs, le comité organise des ateliers de bricolage et d'écriture. Un journal gratuit sera désormais édité régulièrement, en collaboration avec “Un toit, des droits”, collectif sur le droit au logement.

Le Comité de l'Espoir.



Parmi ses nombreuses activités, le comité organise aussi des fêtes pour tous : « *à la Saint Nicolas, il y avait 80 enfants, on avait distribué des cadeaux aux parents pour qu'ils aient l'occasion d'offrir eux-mêmes les jouets à leurs enfants.* » Le repas de Nouvel An a également rassemblé une soixantaine de personnes.

Formation à l'auto-construction alternative

Ce projet solidaire de construction de maisons en terre-paille pour sans-abri a eu un vif succès. Il s'agissait d'aller donner un coup de main (défrichage, coupe d'arbres...) à un éducateur de rue de Charleroi qui a lancé une initiative d'accueil en Auvergne pour des

La friche du Manant Branlant.



personnes en situation difficile dans la perspective de « *continuer à se construire...* » La tâche était rude et nouvelle pour certains.

Ce voyage de 10 jours a été une expérience très enrichissante : apprentissage de techniques de travail, mais aussi vivre ensemble à 10 en pleine nature. Malgré la convivialité, il n'a pas toujours été facile de gérer le quotidien. Mais les résultats sont positifs, « *jamais je n'avais pensé que j'en aurais été capable!* »

Si la démarche est ouverte à d'autres, il faut préciser que « *loin d'être des vacances au frais de la princesse, cela demande un vrai investissement de la part de chacun dans le projet.* »

Ici aussi, l'idée a dû faire son chemin, car : « *subventionner des sans-abri pour qu'ils aillent en Auvergne construire des logements non conventionnels peut, en effet, poser question.* » Le Relais Social a soutenu, sans hésiter, le projet de formation à la construction de maisons par les personnes elles-mêmes.

Lecture à haute voix

Il y a quelques années, "A livre ouvert", un groupe de personnes de "Carrefour-Projets" bénéficiaires du Revenu d'Intégration Sociale, a désiré écrire une nouvelle. Des échanges se sont mis en place entre l'Association JADE de la Courneuve, le Centre Communal d'Action Sociale de Tourcoing et le Passage 45 du Centre Public d'Action Sociale de Charleroi. Cette nouvelle, "Vingt Mains, Mille Mots", a été écrite et illustrée par l'action conjointe de trois ateliers. Par la suite, le groupe "A Livre ouvert" a rencontré une conteuse et, avec elle, s'est enthousiasmé pour l'idée d'une formation des participants à la "Lecture Vivante". La conteuse propose sa méthode basée sur la respiration, la relaxation, la concentration et la gestion du stress

Lecture à haute voix.



afin d'acquérir une plus grande fluidité verbale devant une assemblée. Tous les participants remarquent un élargissement de leur vocabulaire et une plus grande aisance dans la prise de parole en groupe.

Cet atelier suscite d'autres envies: "La Lecture Vivante" aux malades, jeunes ou âgés, aux analphabètes etc... Mais aussi le désir d'initier d'autres groupes de lecture à haute voix... et surtout de **«transmettre cette expérience à d'autres.»**

Le Pont en Fête

«Rendre la monnaie de la pièce aux passants», c'est avec cette idée que certains "mancheurs" du pont de la Gare de Charleroi ont organisé, dès 2001, une fête

Le Pont en fête.



sur le pont. Cette initiative originale donne l'occasion aux SDF d'offrir une fête aux passants et de rassembler des citoyens (sans-abri ou non), travailleurs sociaux, responsables communaux et même des membres de la police. Environ 150 personnes sont mobilisées pour assurer l'animation, l'intendance et la présentation d'actions associatives.

Le Pont en Fête en est déjà à sa cinquième édition et ses objectifs ont évolué: le groupe se demande comment établir des liens avec les riverains et comment améliorer l'initiative. Une évaluation publique a été organisée et les résultats ont été très positifs: l'action a été maintenue sur le Pont. *«Ce qui a d'ailleurs convaincu le Comité de Pilotage du Relais Social qui proposait, à l'époque, de faire la fête dans une salle.»* A présent, on parle de *«Vers un autre pont...»*

Le repas de Noël

Différents collectifs s'associent pour organiser un repas de Noël le 23 décembre, *«ça permet aux personnes précarisées de fêter Noël gratuitement et dans la bonne humeur.»* Tout est là pour que ce jour soit exceptionnel: des cougnoux préparés la veille ensemble (brioches sucrées en forme de petit bonhomme), des cadeaux, mais aussi du karaoké, un spectacle de danse africaine, une exposition.

L'information est bien passée et plus de 100 personnes étaient présentes. *«Pourtant davantage de personnes en situation difficile pourraient venir et fêter ensemble ce qu'elles n'auraient pas l'occasion de célébrer sinon.»* Comment trouver un moyen de diffusion plus large?

Le repas de Noël.



L'atelier peinture

En affichant des toiles vierges, il s'agit d'inciter à l'expression de *«certains usagers de drogues en situation d'exclusion, de désintérêt, qui peuvent être déstructurés, qui ne savent plus ni ce qu'ils valent, ni ce dont ils sont capables.»* Ça permet de valoriser les capacités, de créer d'autres types de liens entre les utilisateurs.

Cet atelier est proposé au sein de l'association "Le comptoir" (service d'accueil et de réduction des risques pour usagers de drogues) par un ancien usager doué de capacités artistiques.

«C'est pour animer le lieu, ça met une autre ambiance, ça permet d'utiliser cet espace autrement.»

L'atelier peinture.



L'atelier peinture démarre actuellement les samedis après-midi. L'utilisateur qui est à l'initiative de cette proposition n'est pas animateur à la base mais intéressé par ce genre de dynamique. *«Ce n'est pas qu'un don de soi, j'apprends aussi! C'est une manière de reprendre confiance en moi.»*

Culture Web

«Pour donner accès à l'outil informatique aux personnes qui n'en ont pas forcément l'occasion, les personnes peuvent, lors des ateliers, rédiger des documents comme des C.V., des lettres de motivation, effectuer via Internet des recherches d'emploi, de logement ou toute autre sujet d'intérêt particulier. Il est possible d'ouvrir une boîte

Culture web.



mail, de créer un blog... Toute demande qui nécessite l'utilisation d'un ordinateur peut nous être faite et nous y répondons dans les limites de nos possibilités. Nous avons, depuis peu, ouvert un atelier spécifique pour la recherche de logements.»

Dans sa méthode, le groupe favorise le partage de connaissances. Chacun utilise ses connaissances et aptitudes particulières pour les transmettre aux autres. **«De cette manière, les personnes deviennent plus capables dans ces domaines, et donc également capables de transmettre ces connaissances à leur tour.»** Le groupe a également la volonté de s'ouvrir vers l'extérieur: **«Nous avons ouvert un site Internet sur lequel chacun peut venir s'inscrire. Nous pensons que ce serait particulièrement intéressant pour la communication entre les groupes ou pour l'utilisation d'un agenda commun par exemple.»**

Des projets soutenus depuis 2000

Ce sont plus de 105.000 euros qui ont été investis depuis 2000 dans les Budgets Participatifs. Certains sont soutenus de manière ponctuelle et d'autres se développent chaque année.

En 2006, il y a de nouveaux projets. Parmi ceux-ci, un atelier de couture mensuel a été proposé à la Chenille. C'est une femme qui le porte: **«on ne veut pas faire de**

la mode, mais on veut réparer. On a déjà une machine à coudre à la maison de quartier.»



Les Budgets Participatifs

et le réseau **Capacitation Citoyenne**

Le 9 février 2006, la coordination du Relais Social invitait tous les groupes ayant développé des actions en 2005 à faire collectivement le bilan de l'année écoulée. Pour ce faire, les groupes étaient invités à présenter leurs actions aux membres des autres projets. Ce jour-là, la proposition d'écrire ensemble un livret Capacitation Citoyenne a été lancée et acceptée par les membres des Budgets Participatifs.

Immédiatement, les groupes ont défini un calendrier de rencontres et ont proposé de se voir les uns chez les autres. Le 17 mars, la Chenille a accueilli une trentaine de personnes dans ses locaux à Gilly. Le 20 avril, nous étions nombreux chez Toudi Boudji. Le 24 mai, le Passage 45 nous recevait au sein du CPAS. Le 26 juin, nous avons travaillé sur la maquette du livret au Relais Social et enfin le 20 septembre au Comptoir.

Une trentaine de personnes était chaque fois présente : des travailleurs, mais surtout une large majorité de participants aux projets.

Des initiatives de personnes sans-abri ou démunies

Permettre à des personnes en difficulté—et donc généralement exclues de toute possibilité de financement d'initiatives—de proposer et mettre en œuvre des projets, est une démarche qui vise l'implication de ces personnes, non seulement comme bénéficiaires, mais également comme "co-créateurs" et co-porteurs des projets, *«grâce à une gestion avec le groupe parrain.»*

Qui sont les membres de projets?

Un échange de points de vue cherche à définir qui sont les initiateurs des Budgets Participatifs, et montre en même temps combien il est difficile d'identifier toutes les personnes associées aux initiatives.

«Plutôt que de parler de personnes sans-abri, nous on préfère dire les "habitants de la rue". Ce terme est plus constructif que celui de sans-abri...»

«Mais il n'y a pas que des sans-abri dans les projets, il y a aussi des bénéficiaires de l'aide sociale, des gens avec des faibles (ou sans) revenus... «des personnes en difficultéS avec un grand S, car elles rencontrent de nombreuses difficultés!»

Certains sans-abri se rappellent: *«Au départ, les habitants de la rue ont commencé les premières actions*

qui ont été financées. A ce moment-là, il s'agissait bien d'initiatives par et pour les sans-abri.»

Les principaux bénéficiaires de ces actions sont bel et bien les SDF, mais ils ne sont pas les seuls. *«On travaille avec ceux qui veulent.»* Toute personne démunie qui fréquente un service partenaire du Relais Social peut bénéficier d'un Budget Participatif si elle s'organise en collectif avec l'aide d'un service parrain. Cependant, une attention constante est dirigée vers les personnes sans-abri.

Un parcours exigeant

Le fait de devoir élaborer et présenter des projets au Comité d'Accueil, ne limite-t-il pas ces initiatives à des "habitués" et des personnes déjà sorties des situations les plus dures?

Il est parfois vrai que ceux qui prennent le plus facilement la parole au Comité d'Accueil sont des personnes qui ont déjà participé au "Parlons-en" ou qui ont déjà collaboré à d'autres projets. Pourtant, *«c'est encore important de franchir la porte du Relais Social»*, c'est toujours une étape.

On continue aussi avec des nouveaux

Tous sont d'accord, « *il faut toujours recommencer le travail avec des nouvelles personnes.* » Un travailleur explique: « *Avant, on ne travaillait que sur l'urgence, sociale, financière, psychologique. Maintenant, on élargit, on parle même voyage. Mais dans un sens, on ne travaille plus seulement avec des SDF, car certains "anciens" sont maintenant sur le chemin de la sortie de cette situation. Or, il y a des nouveaux à intégrer.* » C'est notamment l'objectif de la journée printanière pour que « *de nouvelles personnes sans-abri puissent proposer de nouveaux projets.* » Pourtant, remarque un usager, « *il y a peu de jeunes femmes, avec ou sans enfants au sein des collectifs.* »

Balade à vélo à l'Abbaye d'Aulne, l'occasion d'accrocher de nouvelles personnes aux projets collectifs.



Les travailleurs ont une responsabilité pour cela. Il faut « créer les conditions avec des habitants de la rue. Et ça demande beaucoup d'énergie. » L'objectif, c'est « qu'ils y croient, qu'il y ait l'étincelle... »

« Pourquoi ne pas faire un document, une présentation des différentes initiatives soutenues par les Budgets Participatifs pour toucher de nouvelles personnes ? » Plusieurs soulignent le danger de se limiter à informer les gens, « il faut surtout leur permettre de construire LEUR projet. » « Il faut que les gens viennent aux réunions, car on souhaite que ce soient les gens eux-mêmes qui portent les projets et pas seulement les travailleurs ! »

Le soutien des services parrains

Quand il s'agit d'aller négocier le projet face au Comité d'Accueil, « *c'est le groupe qui présente le projet et le travailleur ne parle pas* », déclare un utilisateur. Pourtant, répond un professionnel, « *ce qui vient d'être dit comme ça, est trop catégorique, les travailleurs ont un rôle: les épauler, les aiguiller, dire un mot qui va les orienter... Le rôle du service parrain, c'est de la capacitation.* » Dans d'autres groupes qui ont déjà plusieurs années d'existence, c'est différent, « *les "anciens" parlent plus facilement et le parrain est en retrait.* »

Toutes les idées pour s'autonomiser

Selon les projets, le rôle du parrain peut être de conseil sur la manière de faire ou peut aller jusqu'à dactylographier le document de projet. **« Sa collaboration est essentielle et certains travailleurs sociaux prennent une part importante et aident parfois à la formulation de l'idée. »**

Il s'agit aussi d'une opportunité d'échanges entre travailleurs et usagers. **« En tant que travailleur social, c'est un plaisir partagé tout au long de l'action. Autant de plaisir quand ça marche et autant de stress quand il faut remettre le rapport. Je suis toujours aussi émerveillée de ce que les gens nous apportent. C'est un échange de savoirs, de compétences. »**

Un groupe explique qu'il organise des ateliers entre les participants, sans la présence du parrain, celui-ci n'intervenant qu'à certaines occasions. **« Ici, on parle d'autogestion. »**

« **Ici toutes les idées sont permises. » « Il n'y a pas de sujet tabou et si un projet n'est pas accepté, on cherche d'autres pistes. »**

Deux projets ont déjà été refusés. Mais d'autres solutions de financement leur ont été proposées. Le premier demandait de payer les bénévoles. **« Cela ne correspond pas à la philosophie de nos projets participatifs. »** L'autre avait une visée principalement commerciale.

Cela montre combien un positionnement sur le fond des projets n'est pas toujours évident. En effet, si certains ont obtenu l'année passée des budgets pour partir manifester en France pour une Europe sociale qui se construit, que se passerait-il, se demandent certains, si la demande se faisait, par exemple, pour une manifestation locale pour la gratuité des transports en commun ?

Parfois, il y a des sujets qu'on n'imagine pas qu'on pourrait traiter. Il faut **« oser et ne pas se mettre des barrières »** disent certains parrains.

Vers l'autonomie

Pour la coordination du Relais Social, l'objectif du projet est de *«contribuer à l'insertion sociale de ses membres via des actions collectives qu'ils conçoivent et organisent eux-mêmes, avec l'aide d'un accompagnateur. Nous avons remarqué que la resocialisation prend du temps. Dès lors, nous soutenons les groupes dans leurs avancées.»*

«Mais il est important de dire que c'est un objectif et que tous les groupes ne peuvent pas y arriver tout de suite.» Il s'agit d'une démarche progressive.

Par ailleurs, si un groupe souhaite s'autonomiser, *«nous pouvons l'aider à chercher d'autres sources de subventionnement, mais, soyons réalistes, elles ne sont pas légion.»*

En effet, plusieurs groupes *«travaillent en vue d'une autogestion... car ils veulent quitter le cocon du Relais Social»* dit un membre d'un projet.

Début février 2006, quand le Relais Social invite les groupes porteurs des différents projets soutenus par les Budgets Participatifs à réaliser collectivement le bilan des actions 2005 et à se raconter leurs actions, une cinquantaine de personnes étaient présentes et l'ambiance était de la partie. D'abord, *«chacun avait envie de partager son expérience»*, ensuite des liens, des propositions d'échanges d'expériences et des connexions entre les différentes initiatives sont apparues ou ont été proposées par les gens eux-mêmes :

«On peut y aller aussi?» «Vous viendriez lire chez nous?» «On pourra une fois venir voir?» Les présentations des uns et des autres soulèvent beaucoup d'enthousiasme

Peintures de Mathieu à découvrir sur le blog, conçu avec Culture Web (<http://u-blog.net/matteopaint>).



et d'admiration. Quand le groupe "Lecture à voix haute" a terminé de raconter son parcours pour lire en public ce qu'ils avaient écrit, l'équipe "Bonjour!" a tout de suite proposé *«pourquoi vous ne viendriez pas déclamer votre livre pour des malades dans des hôpitaux?»* De même, au terme de la présentation de l'atelier peinture, *«les participants de l'atelier pourraient réaliser notre affiche pour le Pont en Fête?»*

Informier et diffuser auprès d'autres

«On a envie de montrer aux autres le chemin déjà parcouru... de leur transmettre notre expérience.» Après chacune des présentations des projets, la question de l'information et de la diffusion à un plus large public est revenue.

Une idée a été lancée: ouvrir une rubrique dans le journal du Comité de l'Espoir qui donnerait toutes les informations sur les actions menées dans le cadre des Budgets Participatifs. On a aussi évoqué la possibilité d'un site que "Culture Web" pourrait coordonner, puisqu'ils disposent déjà de cette ressource.

De quelles informations parle-t-on?

C'est la question d'une visibilité de ces actions qui est en jeu, non seulement pour se faire connaître, mais aussi

pour *«faire bénéficier d'autres de ce qu'on a appris.»*
«Moi j'étais à l'hôpital et je n'avais pas l'information, alors que faire?»

Le débat fait apparaître trois types d'informations: celles destinées au grand public pour *«donner de la visibilité»*, celles qui doivent toucher les bénéficiaires pour *«dire ce qui existe et comment entrer en contact»* et celles qui visent les professionnels avec l'objectif de *«diffuser l'information à des avocats, des médecins»*, par exemple, qui sont parfois eux-aussi en contact avec des personnes susceptibles de faire appel aux associations partenaires du Relais Social.

Bulletin de liaison de militants de base de différents collectifs, y compris d'autres villes.



Des usagers donnent leur avis

Des usagers s'interrogent *« n'est-ce pas le rôle du Relais Social de coordonner l'information des initiatives des différents groupes pour ensuite la diffuser très largement ? »* Mais, répond la coordinatrice *« cela n'est possible que si les différents projets communiquent ce qu'ils font et contribuent à cette diffusion. »* De toute façon, *« le bouche à oreille reste encore et toujours à la base de toute communication. »* *« Par ailleurs, ce livret Capacitation s'inscrit dans cet objectif. »*

En tout cas, il s'agit de *« ne pas enfermer les expériences de Budgets Participatifs entre les seuls bénéficiaires »*, mais de s'ouvrir vers l'extérieur, de proposer une autre image des personnes démunies et dans ce sens, d'avoir même un rôle ou une influence sur l'opinion publique.

Dans la procédure d'approbation des projets, le Comité d'Accueil est chargé de donner un avis sur les différentes propositions présentées. Cette année, le Relais Social a demandé à deux représentants expérimentés de projets participatifs de rejoindre le Comité d'Accueil. Il s'agit de *« deux usagers qui participent depuis longtemps et que nous avons choisis car ils suivent une formation et, dans ce cadre, ils ont encouragé la création de nouveaux Budgets Participatifs dont ils ne sont pas "bénéficiaires" eux-mêmes »* explique la coordinatrice du Relais Social.

Pour certains participants, cela a suscité des questions, tout au moins des réflexions. *« Pourquoi eux ? »* Il est un fait que ces 2 personnes sont de véritables piliers de la plupart des groupes impliqués et de leurs démarches. Mais cela constitue-t-il un avantage ou un inconvénient ? *« Au début, je me sentais encore plus gêné de présenter mon projet devant d'autres utilisateurs, mais après, je me suis dit qu'au moins il n'y aurait pas que des gens qui restent toute la journée dans un bureau qui allaient m'écouter »* précise un porteur de projet. Et du coup, la peur de devoir s'exprimer devant de "grandes gens" a disparu.

Ces nouveaux membres associés au Comité d'Accueil, quant à eux, pensent qu'ils ont eu besoin antérieurement du coup de pouce que permettent les Bud-

Une démarche qui se construit et se comprend progressivement

gets Participatifs, et qu'ils sont contents de pouvoir aujourd'hui, à leur tour, donner un coup de main aux autres. Ils expriment aussi leur préoccupation quant aux séances où les porteurs de projets viennent les défendre: *«Je sais que je ne dois pas faire attention qu'à la présentation. Il ne faudrait pas que ce soit toujours les anciens qui aient leur projet accepté. Il y a 6 ans, je ne parlais pas aussi facilement, je ne prenais pas la parole comme maintenant. J'en tiens compte avec les nouveaux.»*

Ce comité ne remet qu'un avis, ce qui évite le risque de subjectivité et de compagnonnage éventuels des anciens, voire de travailleurs sociaux. Il s'agit de *«voir si le projet a une utilité pour un groupe de sans-abri, si les leaders sont prêts à s'investir et si les financements demandés se justifient et ne peuvent pas être pris en charge par d'autres voies.»*

Ceci dit, quand un projet est présenté au Comité d'Accueil, la plupart du temps cela signifie qu'il sera approuvé, car on y a déjà tellement réfléchi. Mais pour cela, *«avant le Comité d'Accueil, il faut une bonne idée, un travailleur qui accompagne et un service parrain qui approuve»* rappelle une travailleuse du CPAS.

Comment expliquer que la prise en charge financière d'un professionnel ne soit pas du même ordre que l'achat d'un ordinateur? Ou que *«un costume de St Nicolas ne puisse être acheté, mais doit être loué, alors que cette façon de faire revient plus cher?»*

Les règles de subventionnement ne sont pas toujours évidentes à comprendre pour les membres des projets. Identifier ce qui peut être inclus ou non dans le budget n'est pas facile à appréhender, même les travailleurs du Relais Social ont dû s'y atteler. Ces règles sont claires: les frais de fonctionnement et les frais d'équipement relèvent d'enveloppes différentes.

Certains participants croient que *«au début, il y avait moins de demandes et donc, qu'on était plus tolérant.»* *«Non, ce n'est pas ça, explique la coordinatrice, on s'est toujours posé beaucoup de questions, on s'est toujours renseigné pour répondre le plus justement possible aux problèmes financiers et on a toujours réfléchi aux questions pédagogiques.»*

«Il faut aussi voir l'effet "boule de neige", l'expérience s'élargit. Maintenant, l'enveloppe est restée la même, il y a plus de projets et les règles sont plus claires.»

« La question ne se pose pas en termes de ce qui est permis ou non (car les règles financières sont appliquées), mais en termes de ce qui se construit. » Par exemple, comment faire un bilan financier? quelle somme consacrer par semaine à un malade que "Bonjour!" va visiter? etc... D'ailleurs, quand on parle de règles, il ne s'agit pas que d'argent. Il y a aussi les conditions d'admission des projets, les modalités d'acceptation...

La gestion financière, un sujet complexe

« Ce n'est pas facile de gérer des sous quand on n'a presque rien! Ça nécessite tout un travail. » Et il faut pouvoir en parler sereinement car c'est un sujet délicat.

« On se met autour de la table et on trouve les moyens pour que tous les projets se fassent. »

Les fonds qui permettent le financement des Budgets Participatifs proviennent de la Région Wallonne. Ils nécessitent le respect d'une procédure claire et définie pour tous. « Comme pour les autres budgets publics, en fin d'année, s'il reste de l'argent non dépensé, il doit retourner à la Région. Mais en général, il reste très peu, quelques euros au maximum. »

A ce sujet, un participant fait remarquer: « c'est dommage que l'argent non dépensé en fin d'année doive

être rendu à la Région, sinon on pourrait faire des économies. » A ce constat, certains répondent « ce n'est pas possible, il y a des règles à respecter. » Mais d'autres estiment « pourquoi ne pas poser la question aux décideurs? » Progressivement, la discussion s'oriente vers « ne nous mettons pas de barrières! ne croyons pas qu'on ne peut rien faire! » Le groupe décide de poursuivre à une prochaine occasion la discussion sur « comment utiliser les subsides? Comment évoluer vers plus d'autonomie? »

Dessin réalisé par une participante d'un atelier de "Carrefour Projet". Il en est devenu le logo.



Une construction collective dans un cadre défini

La démarche est nouvelle et cherche à s'adapter au mieux aux besoins des groupes, ce que l'équipe de coordination souligne en expliquant aux usagers « *on construit ce projet avec vous et on n'a donc pas réponse à tout.* »

«Au départ, on manquait de recul. Nous ne pouvions pas décréter un nombre défini d'années pendant lesquelles un projet pouvait continuer à bénéficier d'une subvention. Maintenant, l'expérience nous a appris que tant qu'un groupe fait du bon boulot et qu'il progresse, il peut continuer à être subventionné. L'insertion prend du temps. Les Budgets Participatifs y contribuent.»

Certaines modalités ont évolué. Par exemple, aujourd'hui, un groupe peut solliciter à tout moment le Relais Social pour obtenir un budget. Alors qu'avant, c'était une seule fois par an. « *On évolue pour mieux s'adapter.* »

En fin d'année, les groupes doivent remettre un rapport d'activités. De même, de leur côté, les travailleurs sociaux réalisent aussi un rapport d'activités annuel pour la Région. Ils doivent donc tous satisfaire à certaines conditions et sont tous soumis au contrôle.

Des conquêtes, aussi par la contestation

Certains projets ont réussi à s'imposer grâce au travail de leurs membres et parfois à la contestation. Les visites dans les hôpitaux n'ont pas toujours été comprises par une partie du personnel hospitalier.

Quant au Pont en Fête, les critiques de certains citoyens ont fait l'objet d'une réflexion intense au sein du Relais Social. Il a donc parfois fallu travailler et se battre pour faire accepter des projets.

Un positionnement sur le contenu des projets demande mûre réflexion, tant de la part des participants que du Relais Social. Par exemple, lors d'une demande de financement pour participer à une marche "pour une autre Europe", la place des sans-abri dans cette manifestation a soulevé des questions. Dans le cadre des Budgets Participatifs, c'est aussi grâce à ces questionnements qu'un projet se construit.

Jusqu'où et comment s'engager ?

La participation progresse

« Le fonctionnement des Budgets Participatifs, c'est une école de participation » estime un membre d'une structure associative. *« Il faut créer les conditions pour que les gens s'impliquent ; créer les conditions, ça peut venir d'en haut, mais la participation vient d'en bas. »*

Dans une des associations qui développe un projet, les participants parlent de *« Particip'Action »*. Visiblement, tous perçoivent une évolution positive. Une professionnelle poursuit : *« c'est plus que ça ; au-delà des Budgets Participatifs et du Relais Social, il faut aller plus loin... »*

La question des règles et de ce qui est finançable a amené celle du paiement de vacataires. *« Maintenant il y a une règle claire : Si un groupe souhaite s'adjoindre l'aide d'une personne qu'il faudra payer (la psychologue de Télé-Accueil à Bonjour!, par exemple, ou la lectrice de "Lecture à Haute Voix"), c'est possible car cela répond à une demande du groupe. Mais le Relais Social ne souhaite pas que les subsides des Budgets Participatifs servent à subventionner les services. »*

Mais alors, *« quel statut accorder aux participants des Budgets Participatifs ? »* Même si certains pensent que *« de toute façon, on est participant, qu'on soit travailleur ou usager »*, cette question est posée depuis longtemps à « Parlons-en » par des membres des projets. Le Relais Social y réfléchit et c'est d'ailleurs dans ce sens que deux membres expérimentés des Budgets Participatifs ont été intégrés dans le Comité d'Accueil.

La question des statuts se pose aussi de façon financière : *« On reçoit des sous de la Région, et on bosse. Ce n'est pas de l'aide, avec ça on fait quelque chose, on devient acteur. Ici, on donne. Au lieu d'être consommateur, je m'engage, je travaille, je construis. »*

« Moi j'anime un atelier. Je ne demande pas d'être payé, mais d'être remboursé des frais de transport. »

D'autres expliquent qu'ils dépensent pas mal d'argent pour participer aux activités des projets. On explique alors que les frais de transport peuvent être pris en charge, si c'est précisé dans la demande initiale: *«il faut s'organiser avec le groupe, y penser lorsqu'on conçoit et rédige le projet.»*

Un monde avec de la place pour tous!

«La richesse, c'est nous.» «Nous sommes dans un monde où il n'y a pas de travail pour tout le monde. On est dans des projets humanisants car on croit que tout le monde a sa place dans la société, c'est ça qui nous rassemble.»

Un statut de volontaire, de participant

En ce qui concerne le statut, certains membres des Budgets Participatifs montrent les bénéfices qu'ils ont retirés de l'action collective et tous les espoirs qu'ils cultivent.

«C'est bien si les pouvoirs publics ne font pas tout.» «Nous-mêmes, on s'y retrouve (dans cette situation)... car ça nous construit nous-mêmes de faire ce qu'on fait.» Même si les projets participatifs sont des actions citoyennes, certains pensent qu'ici, se pose la question de la limite entre l'action citoyenne et les politiques

publiques: jusqu'où développe-t-on des projets et à partir de quand estime-t-on qu'on fait le boulot des pouvoirs publics?

«Mon rêve, c'est de travailler avec les politiques. Il faudrait aussi qu'ils expliquent leur contexte professionnel et leur façon de travailler» disent encore certains. Et d'autres ajoutent: *«On a bénéficié ou réalisé un travail de conscientisation, d'éducation citoyenne et d'éducation politique.»*

«On ne peut pas être condamnés à ne rien faire.»

Même s'il est difficile d'arriver à une conclusion dans ces débats, une personne souligne *«des débats comme ceux-ci, il en faudrait plus!»*

Réunion de préparation pour une balade à vélo.



Le ou les Budgets Participatifs ?

Le terme "budget participatif" a une longue histoire et vient d'expériences latino-américaines. Certaines communes brésiliennes, par exemple, ont décidé de choisir avec la population les investissements à faire dans leurs quartiers. Les Budgets Participatifs du Relais Social de Charleroi sont différents, même s'ils s'y apparentent dans la mesure où ils cherchent à impliquer davantage le citoyen dans son environnement.

Pourtant à Charleroi, la situation est complexe car différentes institutions proposent des Budgets Participatifs: Le Relais Social, le CPAS et la Ville de Charleroi. Ces acteurs ont tous décidé de mettre en place des dispositifs qui portent le nom de Budgets Participatifs, chacun étant fonction de son cadre institutionnel. Chaque acteur a son mode d'attribution, son public cible et ses objectifs. On est donc bien loin des expériences initiales du Brésil où les décisions sont prises au niveau d'une ville et de manière collective.

«Au Relais Social, la participation porte sur la conception, l'organisation et la gestion des projets. La participation à la décision a été élargie aux utilisateurs grâce à la présence des deux représentants expérimentés.» Face à cette diversité de Budgets Participatifs, l'enjeu est de *«donner plus de reconnaissance aux initiatives»* et surtout voir *«comment les pouvoirs publics et leurs sour-*

ces de financement prennent en compte ces démarches initiées à la base.» Une idée sur la complémentarité entre ces différents budgets est alors émise: *«pourquoi ne pas envisager qu'un projet financé via le Relais Social, ne puisse se poursuivre avec un budget communal ou du CPAS?»* Par ailleurs, la diversité des projets fait aussi leur richesse, car les publics auxquels ils sont destinés sont différents. Comment pourraient-ils fonctionner en réseau?

La discussion sur les Budgets Participatifs du Relais Social amène un débat sur ceux de la ville de Charleroi: *«les Budgets Participatifs de la ville sont destinés à qui?»* s'interrogent certains. D'autres proposent d'interpeller le politique dans ce sens.

Descente de la Lesse en kayak... ça secoue!



Se sentir à la même hauteur que tout le monde

Les utilisateurs s'interrogent sur ce que s'impliquer dans un projet participatif leur a apporté.

« On sent qu'on vit, qu'on existe. Avant on était perdu comme un fantôme. Maintenant on est en chair et en os, on est ressuscité. » « On a des amis, on travaille ensemble, même si c'est pas toujours facile. » « On se sent plus important. » « Je ne me sens plus seule. » « On est devenues inséparables. Je me refais une nouvelle vie. » « C'est la première fois depuis que je suis né que je ne suis pas un objet. »

« Maintenant, je participe à des réunions, même si je ne parle pas encore. » « Je me sens responsable de quelque chose, j'ai toujours envie d'en faire plus, d'entreprendre plus. »

« J'ai appris, j'ai fait des stages. » « J'ai avancé. J'ai même pu quitter le collectif dans lequel j'étais. Ça me permet de me battre pour d'autres, pour qu'ils aient des Budgets Participatifs. » « Après autant d'années dans la rue, puis 7 ans dans des collectifs, j'ai eu un diplôme. Je suis devenu un monteur de projets et maintenant, je me suis senti reconnu quand j'ai été appelé pour participer au comité. »

Si l'action participative influe sur les vies des meneurs de projets, il en va de même pour les travailleurs

sociaux. Leur rôle consiste à créer les conditions à la participation et à l'implication mais parfois ils se font aussi "booster" par les nouvelles idées des groupes.

« Ça m'a appris qu'on pouvait négocier avec les participants. Maintenant, je ne crois plus que les participants sont passifs. Ça change les travailleurs. »

« C'est un plaisir, on apprend ensemble. Ça permet de vivre autre chose. » « Je suis émerveillée de ce que les gens apportent. » « Ça me donne envie de me lever le matin, je sers à quelque chose. Je me sens reconnue dans mon travail, pas par mon patron, mais par vous. »

Séjour résidentiel à La Hérie (Nord de la France) avec les membres de Toudi Boudji. Une nouvelle action de 2006.



Coordonnées des projets

« Dans notre société, quand on n'a pas d'emploi, on ne compte pas. Il suffit de créer un peu les conditions pour que les gens montrent ce dont ils sont capables. Les Budgets Participatifs ont confirmé ce que je savais. » « Ça me donne envie de me battre par rapport aux injustices. J'ai découvert de nouvelles réalités. »

« Si la méthodologie du projet n'est pas neuve, ni pour nous, ni pour eux, au-delà de la responsabilisation, l'idée, ici, c'est quand même qu'ils la portent dès le départ et sans grand contrôle au niveau des idées. On voit une évolution des groupes ! » souligne un parrain.

...

Bonjour!

Contact: Marie-Christine Martin
Structure parrain: Solidarités Nouvelles
rue Léopold, 36A
6000 Charleroi
Belgique
tél: +32/0 494 28 82 17
fax: +32/0 71 30 69 50

La Chenille

Contact: Annie Esmans
Structure parrain: ASBL
Opération Faim & Froid
rue de la Station, 104
6060 Gilly
Belgique
tél: +32/0 71 41 81 64
courriel: esmansannie@hotmail.com

Le Comité de l'Espoir

Contact: Stéphanie Mourue
Structure parrain: Solidarités Nouvelles
rue Léopold, 36A
6000 Charleroi
Belgique
tél: +32/0 71 30 36 77
fax: +32/0 71 30 69 50

Formation à l'auto-construction alternative

Contact: Denis Uvier
Structure parrain: Solidarités Nouvelles
rue Léopold, 36A
6000 Charleroi
Belgique
tél: +32/0 71 30 36 77
fax: +32/0 71 30 69 50

Lecture à haute voix

Contact: Violette Collart
Structure parrain: CPAS de Charleroi,
Carrefour-Projet
rue Destrée, 45
6000 Charleroi
Belgique
tél: +32/0 71 28 19 19
fax: +32/0 71 48 80 94

Le Pont en Fête

Contact: François Bouteille
Structure parrain: Solidarités Nouvelles
rue Léopold, 36A
6000 Charleroi
Belgique
tél: +32/0 472 47 71 77
fax: +32/0 71 30 69 50

Le repas de Noël

Contact: Giuseppina Cirami
Structure parrain: Carolorue
rue d'Angleterre, 10
6000 Charleroi
Belgique
tél: +32/0 474 31 46 09
fax: +32/0 71 30 37 39

L'atelier peinture

Contact: Marylène Rigatuso
Structure parrain: ASBL Le Comptoir
rue de Montigny, 88
6000 Charleroi
Belgique
tél/fax: +32/0 71 63 49 93
courriel: matteopaint@hotmail.com

Culture Web

Contacts: Damien Noël, Gaëtan Cambier
Structure parrain: ASBL Comme chez Nous
rue Léopold, 36D
6000 Charleroi
Belgique
tél: +32/0 71 30 23 69
fax: +32/0 71 30 44 94
courriel: contact@cultureweb.com
site: www.cultureweb.be

**Ont participé aux réunions « Capacitation Citoyenne »
des 9 février, 17 mars, 20 avril, 24 mai, 26 juin et
20 septembre 2006**

Alain DELESCAILLE, Annie ESMANS, Benoît HOSSAY, Billy VAN BELLINGHEN, Carl TURIAN, Christine CODRON, Damien NOËL, Denis UVIER, Emmanuel BERWART, Franck TILQUIN, François BOUTEILLE, Frida D'ORONZO, Gaëtan CAMBIER, Geneviève CLEREBAUT, Georgette VAN HAVER, Giovanna VENDE, Guy DINSERT, Hélène DELCOURT, Huguette DEVILERS, Jean-Benoît, Josette PIERARD, Judith VAES, Laurence SOMME, Linda DUTILLEUL, Marie MARTIN, Marie-Ange DEBROUX, Martine SCAILLET, Marylène RIGATUSO, Mathieu ALBARIE, Mathieu REMACLE, Michel TERRY, Michel VANMANSHOVEN, Nadine DECUBBER, Patrick BODART, Paul TRIGALET, Pierre FAY, Rose-Marie CASTILLE, Rudy GOORMAN, Sacha DUCARME, Sandrine DEKETELAERE, Sergio CARBONI, Solange DRAYE, Sophie CRAPEZ, Stéphanie MOURUE, Suzanne HUYGENS, Violette COLLART.

Rédaction du livret

Hélène DELCOURT, Patrick BODART.

Contact

Relais Social de Charleroi

Boulevard Bertrand 10

6000 Charleroi

Tel: +32/0 71 50 67 31

Fax: +32/0 71 50 69 36

relais.social.charleroi@skynet.be

L'animation du réseau **Capacitation Citoyenne**

Capacitation Citoyenne

www.capacitation-citoyenne.org

arpenteurs

contact@arpenteurs.fr

Tél.: +33/0 4 76 53 19 29

Fax: +33/0 4 76 53 16 78

www.arpenteurs.fr

9, place des Ecrins

38600 Fontaine

France

Periferia

periferia@skynet.be

Tél./Fax: +32/0 2 544 07 93

www.periferia.be

18, rue de Londres

B-1050 Bruxelles

Belgique

Conception graphique et réalisation: ©«arpenteurs»2006
Toute reproduction autorisée sous réserve de citer la source.